

Affiché en mairie, le 21 décembre 2017

**COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2017**

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le 20 DÉCEMBRE À DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M^{me} le maire, le 15 décembre 2017, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-José Ruel.

Étaient présents : M^{me} RUEL, maire (procuration), M^{lle} TORRAILLE, M^{me} BERNAND, MM. DEHAN, MARTY, adjoints, M^{me} DOUCHE, MM. BOUVIER, CORNEVIN, maires-délégués, M^{mes} DESA, CÉNARD, MARIOT, MM. NEY, WERTZ, SANCHEZ (procuration), GRATAROLI, conseillers municipaux.

Excusés : M^{mes} LOUVET, RICHARD, procuration à M. Sanchez, MM. JACQUIN, LOGEROT, procuration à M^{me} le maire, conseillers municipaux.

M^{me} le maire ouvre la séance à 18 heures.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{lle} Torraille ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

- Reprise du bâtiment industriel communal au 1^{er} janvier 2018.

Adoption du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2017.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

M^{me} le maire demande aux membres présents s'ils s'accordent de délibérer sur une question qui n'a pas été inscrite à l'ordre du jour. Cette question portant sur la mise à disposition des locaux de l'ancienne Trésorerie municipale.

LES MEMBRES PRÉSENTS acceptent à l'unanimité.

N° 2017-42 Reprise du bâtiment industriel communal.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N° 2017-43 Approbation de la mise à disposition des locaux de l'ancienne Trésorerie municipale.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M^{me} le MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 20 DÉCEMBRE 2017 À 19 heures 15.

Le maire,